



L'Indicateur en bref...

Communiqué 2020-06-17-1

Le 17 juin 2020

COVID-19 (coronavirus #31)

MISE À JOUR (1/2)

Bonjour à tous,

Quatorzième semaine déjà depuis la fermeture, j'espère que vous vous portez bien.

Avant de commencer le résumé de la rencontre d'aujourd'hui avec Loto-Québec, j'aimerais apporter quelques précisions sur les infos que vous recevez de la part de vos gestionnaires.

Certains membres m'ont fait part de leur inquiétude à propos des informations que nous vous transmettons.

Certains craignent que nous ne donnions pas toutes les infos que nous avons. Je peux vous assurer que depuis le tout début, nous vous donnons les informations qui sont confirmées par l'employeur, mais il arrive que des S.D.O. affirment des choses qui ne sont pas officialisées et qui peuvent changer tous les jours. Oui, nous avons certaines discussions qui ne sont pas divulguées. Pourquoi ? Parce que ce sont des choses en pourparlers, on ne vous cache rien, mais nous n'écrivons pas des choses basées sur des suppositions, pour semer la confusion parmi les membres. Avec une centaine de gestionnaires qui diffusent des messages, c'est certain que le message ne passe pas de la même façon pour tous.

Soyez assurés que lorsque nous avons des confirmations, eh bien, je vous les transmets toutes les semaines. Donc, je vous demande de vous fier à nos communiqués pour avoir l'heure juste.

Voici le résumé de la rencontre Loto-Québec :

Vacances

L'employeur a pris position pour les vacances 2020-2021 sans nous consulter : il considère dorénavant que les employés en confinement ne cumulent pas de crédits de vacances pour la période de confinement pour la prochaine année financière; donc ce serait au prorata des heures travaillées. Nous ne sommes pas d'accord avec cette décision prise unilatéralement et nous sommes disposés à discuter avec l'employeur lors du retour au travail

En ce qui a trait aux vacances du 16 au 29 mars, malgré que l'employeur nous ait mentionné à deux reprises qu'elles seraient payées, il les a transférées dans la banque de cette année sans nous aviser. Nous retournerons discuter afin que l'employeur maintienne son engagement.

Actualité – Paie

Pour les occasionnels, ceux qui désirent se faire payer leur cagnotte doivent en aviser l'employeur par courriel au : infocovid19@loto-quebec.com. 1 seul paiement sera possible.

Hygiène – plan de match

Il y aura une formation pour tous les employés avant l'ouverture en trois modules :

Module 1 – 60 minutes

- Qu'est-ce que la covid-19 et comment se transmet-elle ?
- Parcours employés sécuritaires
- Code de vie
- Mesure d'hygiène

Module 2 – 60 minutes

- Civilité et gestion des situations délicates
- Modifications au parcours client
- Mesures pour la sécurité

Module 3 – 60 minutes

- Ce qui change dans mon secteur
- Entraînement à la tâche et fiche de rôles
- Déroulement du jour 1 (dry run)



L'Indicateur en bref...

COVID-19 (coronavirus #31)

MISE À JOUR (2/2)

Visite des lieux

La visite des lieux par les syndicats avant l'ouverture a été acceptée.

Adresse courriel

Nous avons demandé à l'employeur que les adresses courriel personnelles restent confidentielles; la situation sera corrigée immédiatement.

Boris Sandoval

La famille recevra les condoléances le vendredi 19 juin 2020 de 14h à 17h et de 19h à 22h ainsi que le samedi 20 juin 2020 de 10h à 13h au salon funéraire :

La maison Darce réseau dignité
7679, boul. Taschereau,
Brossard, QC J4Y 1A2.

Vous pouvez envoyer un message de condoléances à l'adresse suivante :
<https://www.dignitymemorial.com/fr-ca/obituaries/brossard-qc/boris-jr-sandoval-9220950>

Pour l'instant, aucune date sur le retour au travail n'a été avancée. Nous avons mentionné encore une fois l'urgence de se rencontrer et d'avoir des discussions pour un éventuel retour au travail.

Voilà qui fait le tour, la semaine prochaine la rencontre est reportée à un autre jour étant donné que le mercredi 24 juin, c'est notre fête !

À bientôt, profitez bien de l'été !

Denis Galy,
Président SCCM

P.S. : si vous avez des préoccupations, vous pouvez me les adresser à :
denis.galy@sccm3939.com